

## Raccordement du complexe de **la Romaine** au réseau de transport



Hydro-Québec Équipement réalise depuis 2005 des études environnementales et techniques afin de déterminer les tracés de ligne et les emplacements de postes de moindre impact qui serviront au raccordement du complexe de la Romaine au réseau d'Hydro-Québec TransÉnergie.

À différentes étapes de l'étude, l'équipe de projet a consulté les autorités locales et les propriétaires touchés afin d'intégrer au projet les préoccupations du milieu d'accueil. Elle a également effectué des études plus poussées visant à optimiser le projet.

Le présent bulletin montre les tracés de ligne et les emplacements de postes retenus à la suite de cette consultation et de l'optimisation du projet. Il donne également un aperçu des étapes à venir. Il témoigne aussi du fait que ce projet a été mené selon les principes du développement durable, c'est-à-dire en tenant compte des aspects sociaux, technoéconomiques et environnementaux.



## La participation publique

### Consultation sur les corridors

L'équipe de projet d'Hydro-Québec Équipement a effectué à l'automne 2005 une première tournée d'information. Cette tournée avait pour but de présenter le projet et sa justification aux autorités locales et aux représentants d'organismes locaux, de les informer des études techniques et environnementales en cours et de les consulter sur les corridors à l'étude.

### Consultation sur les tracés et les emplacements

Une deuxième tournée de consultation a eu lieu à l'automne 2006 et visait à présenter les tracés élaborés et les emplacements de postes possibles. La tournée a comporté des séances d'information et des rencontres avec le milieu. Par ailleurs, près de 350 personnes ont pu échanger avec les membres de l'équipe de projet à l'occasion des activités portes ouvertes tenues à Sept-Îles et à Havre-Saint-Pierre.

### Accueil par le milieu

Compte tenu de la mobilisation de la région en faveur du projet du complexe de la Romaine, le projet de raccordement de celui-ci au réseau de transport a bénéficié d'un accueil favorable.

### Retombées économiques prévues

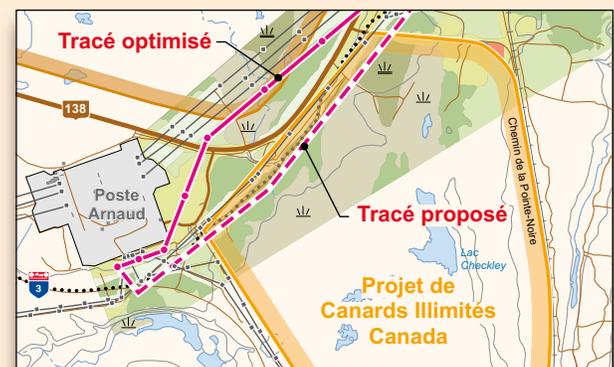
Évaluées à 128 millions de dollars, les retombées économiques régionales se traduiront par des contrats, de la sous-traitance, des achats locaux, de la main-d'œuvre et divers services d'hébergement. Les besoins en main-d'œuvre régionale sont évalués à plus de 515 années-personnes, avec une courbe variable selon les années.

## Les études environnementales

### L'optimisation du projet

Après la tournée de consultation de l'automne 2006, on a apporté quelques modifications à des sections du tracé proposé entre le poste de la Romaine-2 et le poste Arnaud afin de répondre aux préoccupations du milieu. Les principales raisons qui ont amené Hydro-Québec à optimiser son tracé sont liées à la présence de chalets et d'une pourvoirie, à un projet de réserve naturelle à proximité du poste Arnaud (voir la carte ci-dessous), à plusieurs projets d'exploitation de ressources naturelles (ex. : carrières, mines) et à la protection du paysage qui est observé à partir de secteurs valorisés.

À proximité du lac Puyjalon, dans un secteur très accidenté, on a revu le tracé afin de faciliter la construction de la ligne.



### Impacts et mesures d'atténuation

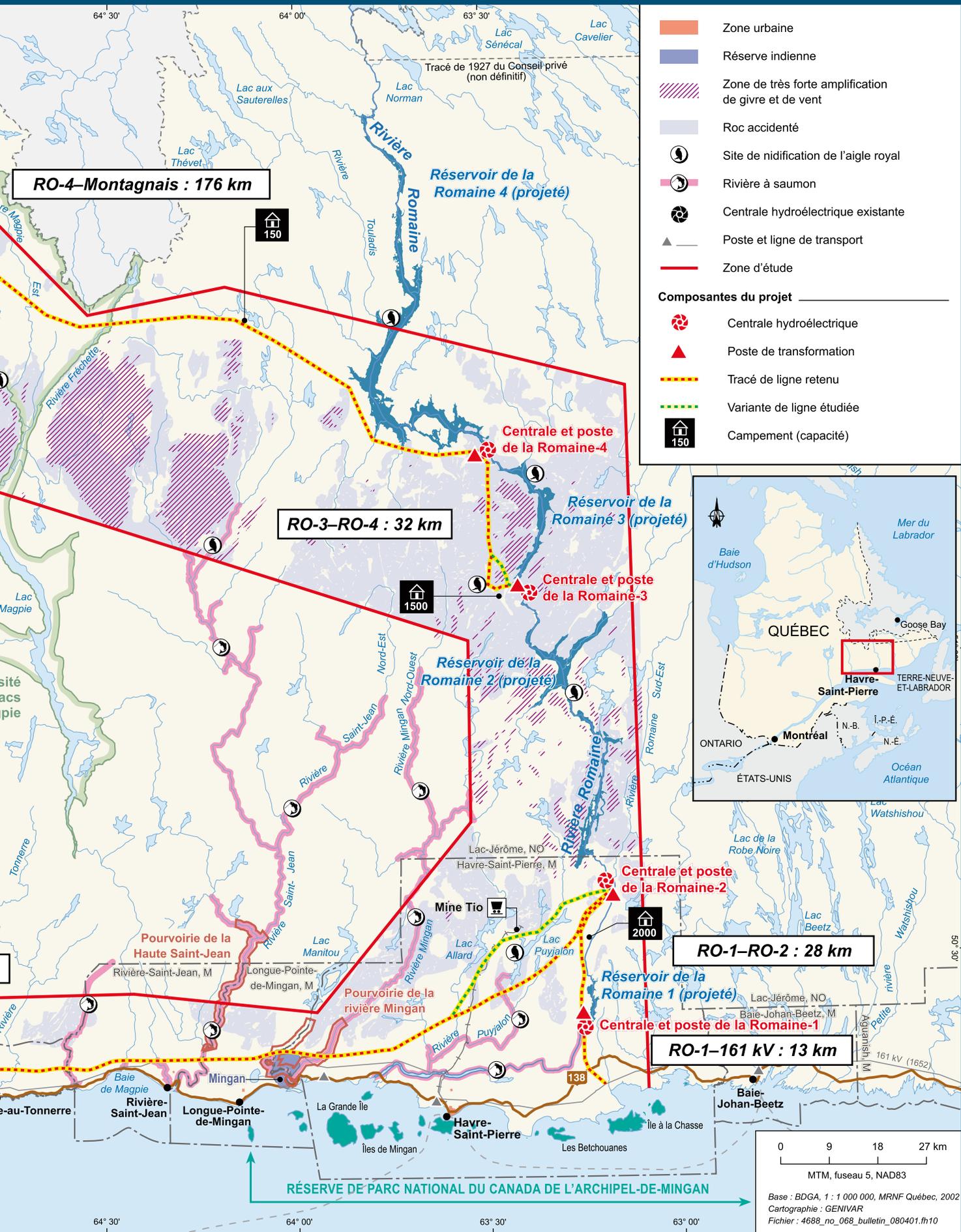
Au cours de l'année 2008, on finalisera l'étude d'impact sur l'environnement, et on déterminera les impacts du projet ainsi que les mesures d'atténuation à mettre en œuvre pour réduire ces impacts.

Afin que ces mesures soient bien appliquées pendant les travaux, Hydro-Québec Équipement intégrera ses exigences en matière d'environnement aux documents d'appels d'offres destinés aux entrepreneurs et réalisera un guide de surveillance environnementale des activités de construction. Un responsable d'Hydro-Québec Équipement sera par la suite chargé de la surveillance environnementale des activités sur le chantier.

## Le projet en bref

- Construction de 510 km de lignes de transport entre les postes de la Romaine-3, de la Romaine-4 et des Montagnais, ainsi qu'entre les postes de la Romaine-1, de la Romaine-2 et Arnaud. Ces lignes sont conçues à 315 kV et à 735 kV, mais seront toutes exploitées à 315 kV.
- Construction d'une ligne à 161 kV entre le poste de la Romaine-1 et le réseau régional afin d'alimenter d'abord les chantiers de la Romaine-2 et de la Romaine-1.
- Construction d'un poste à chacune des quatre centrales du complexe hydro-électrique.
- Modifications ou ajouts d'équipements dans des postes de transport existants.





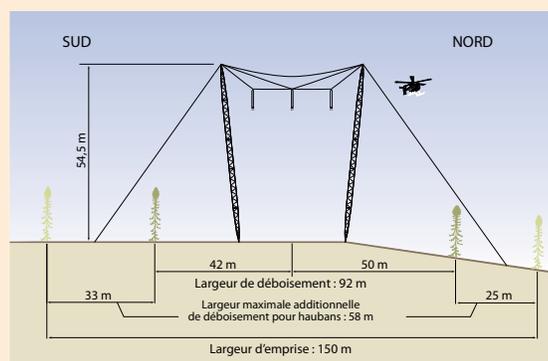
## Les études techniques

Les études réalisées en 2007 ont permis de déterminer :

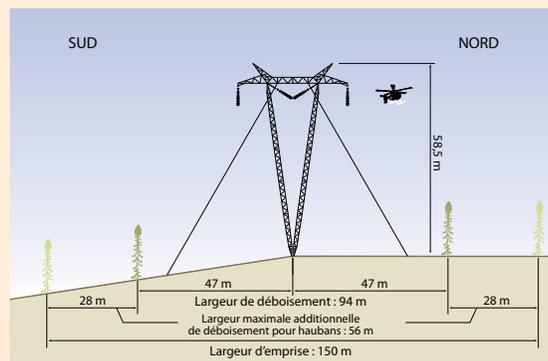
- les types de pylône pour chacune des lignes : les deux principaux types retenus sont le pylône à chaînette haubané pour le tracé de la Romaine-4–Montagnais et le pylône en V haubané pour le tracé de la Romaine-2–Arnaud ;
- l'emplacement des pylônes ;
- la stratégie d'accès et la stratégie d'hébergement des travailleurs.



Des quatre postes de départ des centrales du complexe, celui de la centrale de la Romaine-2 sera le plus imposant avec une superficie qui pourrait atteindre 241 000 m<sup>2</sup>.



Ligne à 735 kV de la Romaine-4–Montagnais  
Pylône à chaînette haubané



Ligne à 735 kV de la Romaine-2–Arnaud  
Pylône en V haubané

### Les accès

La construction des lignes nécessite l'utilisation de chemins existants et l'aménagement de chemins d'accès temporaires (chemins quatre saisons et chemins d'hiver). Certains chemins existants devront être améliorés, plus particulièrement dans la portion sud du territoire. Après les travaux, les chemins temporaires ne seront plus entretenus et les ouvrages de franchissement des cours d'eau seront retirés.

### L'hébergement

Le déboisement et la construction de la ligne entre le poste de la Romaine-1 et le réseau régional se feront en 2009-2010. Cette ligne servira dans un premier temps à alimenter les chantiers de la Romaine-2 et de la Romaine-1. Les travailleurs seront hébergés dans les municipalités environnantes.

Le déboisement et la construction de la ligne de la Romaine-1–Romaine-2–Arnaud se feront entre 2011 et 2016. Une partie des travailleurs sera hébergée dans les gîtes existants le long de la côte. L'hébergement local étant insuffisant, on prévoit utiliser le campement de la Romaine-2 et aménager un campement temporaire près de la rivière au Bouleau.

Le déboisement et la construction de la ligne de la Romaine-3–Romaine-4–Montagnais se feront entre 2015 et 2017. On prévoit utiliser le campement de la Romaine-3 et le campement près du poste des Montagnais ainsi que deux campements temporaires le long de la ligne (voir la carte).

## Calendrier

Après réception des autorisations gouvernementales, Hydro-Québec adaptera le calendrier des travaux de construction des lignes et des postes à celui des travaux liés au complexe hydroélectrique de la Romaine.

### Ligne d'alimentation des chantiers de la Romaine (RO-1-161 kV)

Demande des autorisations gouvernementales  
(art. 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*) Printemps 2009

Déboisement et construction 2009-2011

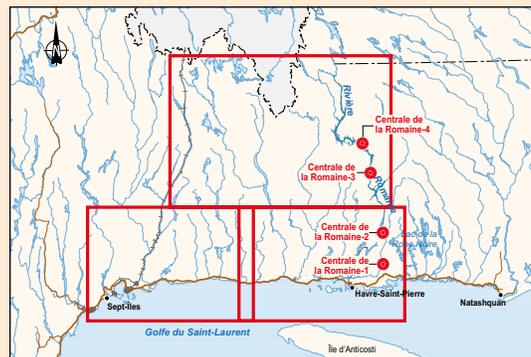
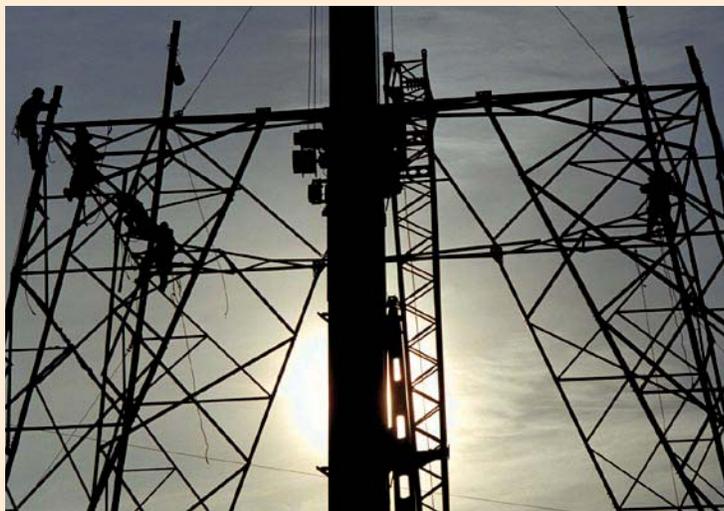
### Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport (lignes et postes)

Demande des autorisations gouvernementales  
(art. 31 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*) Printemps 2009

Déboisement 2011-2016

Construction 2013-2019

Mises en service 2014-2020



### Les principaux projets d'Hydro-Québec

Le projet de la Romaine est présenté sur le site Web d'Hydro-Québec avec d'autres projets importants en cours. On peut donc consulter les bulletins d'information relatifs à ce projet ainsi que des cartes plus détaillées des tracés au <http://www.hydroquebec.com/projets/>

### Information

Marie-Julie Roy  
Conseillère – Relations avec le milieu  
Hydro-Québec  
135, boulevard Comeau  
Baie-Comeau (Québec)  
G4Z 3B1

Téléphone : 418 294-3250  
Courriel : [roy.marie-julie@hydro.qc.ca](mailto:roy.marie-julie@hydro.qc.ca)

2008E237

 Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.